

# L'INCIDENCE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR VOTRE PORTEFEUILLE

Octobre 2021

Par Aaron White, Vice-président, Placements durables



Selon les Principes pour l'investissement responsable (PRI), il est de plus en plus important que les investisseurs intègrent les mégarisques émergents, comme les changements climatiques, à leur vision de l'avenir. Le Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques de Gestion d'actifs CIBC (GAC)<sup>1</sup> a déterminé qu'il était nécessaire de perfectionner la simulation de crise de 2019 de GAC pour ce qui est des risques liés aux changements climatiques. De plus, le Groupe a élaboré notre approche et nos hypothèses pour la simulation de crise de 2020.

- Nous voulons évaluer l'incidence que pourraient avoir différents événements liés aux changements climatiques sur les évaluations des titres du point de vue des dommages, des coûts et des actifs délaissés.
- Nous cherchons à repérer divers risques et occasions découlant des changements climatiques. Ces risques et occasions peuvent être physiques et transitionnels.
- Nous voulons déterminer l'incidence éventuelle, le moment et la probabilité de chaque changement et déterminer si ces changements doivent être inclus dans une simulation de crise et, si oui, à quel moment.

## Décider de ce qui est important

Le groupe de travail a d'abord cerné les risques et les occasions, tant physiques que transitionnels, liés aux changements climatiques. Nous avons discuté de l'incidence éventuelle, du moment et de la probabilité de chacun de ces changements afin de déterminer s'il

convient ou non de les inclure dans une simulation de crise. Les opinions divergeaient quant à la probabilité que les changements climatiques influent sur des facteurs financiers importants, et quant à l'incidence que ces événements pourraient avoir sur l'évaluation des titres du point de vue des dommages, des coûts et des actifs délaissés. Nous en sommes arrivés à un scénario qui tient compte des plus graves conséquences, qui, selon nous, reflètent le mieux les coûts qui devront être assumés par les investisseurs.

## Nos hypothèses

- Les gouvernements ont pour objectif de limiter le réchauffement à 1,5 degré d'ici 2050, conformément à l'Accord de Paris.
- Pour atteindre les objectifs de Paris d'ici 2030, une taxe sur le carbone d'environ 100 \$ la tonne d'émissions devra être mise en place à l'échelle mondiale d'ici 2030. Il est raisonnable de supposer que les sociétés assumeront les coûts de leurs émissions de portée 1 et 2.
- La hausse du niveau de la mer sera limitée au scénario de réchauffement de 1,5 degré. Même ce réchauffement limité aura des répercussions sur le coût des biens immobiliers touchés.
- Le fait de mettre un prix sur le carbone (c.-à-d. la taxe sur le carbone) entraînera une baisse d'environ 30 % de la demande mondiale de pétrole. Cette conjoncture aura une incidence sur les investisseurs du secteur de l'énergie, car des actifs seront délaissés et les revenus tirés des redevances diminueront.<sup>2</sup>

## Secteur de l'énergie

Selon notre analyse de 2019 et en supposant qu'une taxe sur le carbone de 100 \$ sera bel et bien appliquée, nous prévoyons que la demande mondiale d'énergie diminuera de 30 % dans un scénario de réchauffement de 1,5 degré. Les actifs délaissés dans le secteur de l'énergie, en particulier ceux des sociétés du sous-secteur de l'exploration et de la production, exigent une attention particulière des porteurs d'actions et de titres d'emprunt. Selon ce scénario, un prix durable à long terme pour le pétrole pourrait être raisonnablement estimé à environ 40 \$ le baril. En se basant sur ce prix, tout actif qui coûte plus de 40 \$ le baril à produire deviendra un actif délaissé. Les volumes transportés par les pipelines seront réduits en raison des actifs délaissés et de la diminution de la demande à l'échelle mondiale.

## Secteur immobilier

Les inondations côtières représentent le plus grand risque physique (environ 75 % du risque total) selon le scénario de réchauffement de 1,5 degré. Les côtes du Canada seront probablement moins affectées que celles d'autres régions du monde, mais les risques physiques et les risques liés à la transition se feront tout de même sentir dans les régions canadiennes touchées. La principale conséquence de la hausse du niveau de la mer est l'augmentation des charges d'exploitation dans le secteur de l'immobilier en zone côtière. Dans le cadre de notre analyse, nous avons considéré le pourcentage des propriétés situées le plus près de la côte et mesuré l'incidence de l'augmentation des charges d'exploitation sur les évaluations.

## En quoi la hausse du niveau de la mer est-elle liée aux changements climatiques?

Les réchauffements climatiques peuvent entraîner une dilatation de l'eau de mer et la fonte des glaces terrestres, deux facteurs susceptibles de faire monter le niveau de la mer.<sup>3</sup>

## Facteurs ESG – Contexte

### L'Accord de Paris

L'Accord de Paris est souvent appelé Accords de Paris ou Accords de Paris sur le climat. Cet accord est un traité international sur les changements climatiques, adopté en 2015, qui couvre l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique et le financement. L'Accord a été négocié par 196 parties lors de la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques, qui s'est déroulée près de Paris, en France.<sup>4</sup>

### Taxe sur le carbone

Une taxe sur le carbone est payée par les entreprises et les industries qui produisent du dioxyde de carbone dans le cadre de leurs activités. Cette taxe est appliquée dans le but de protéger l'environnement et de réduire la quantité de gaz à effet de serre et de dioxyde de carbone dans l'atmosphère.<sup>5</sup>

### Émissions de portée 1, 2 et 3

Les émissions de portée 1 sont les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) produites par des sources contrôlées ou détenues par une organisation (p. ex., les émissions associées à la combustion de carburant dans les chaudières, les fours, les véhicules).<sup>6</sup>

Les émissions de portée 2 sont les émissions indirectes de GES associées à l'achat d'électricité, à la vapeur, au chauffage ou à la climatisation. Étant donné que les émissions de portée 2 se concrétisent au moment de leur production, elles sont comptabilisées dans l'inventaire des GES d'une organisation, car elles résultent de la consommation d'énergie de l'organisation.<sup>7</sup>

Les émissions de portée 3 comprennent toutes les autres émissions indirectes qui sont produites dans la chaîne de valeur d'une société. Citons en exemple les achats de biens et services, les déplacements des employés, les voyages d'affaires et l'élimination des déchets.<sup>8</sup>

### Actifs délaissés

Un actif délaissé (p. ex., un appareil ou une ressource) s'entend d'un actif qui avait auparavant de la valeur ou produisait un revenu, mais plus maintenant. Cette situation est généralement le fait de changements externes, notamment ceux liés aux technologies, aux marchés et aux habitudes sociales.

Par exemple, lorsque l'électricité a commencé à remplacer les lampes à huile pour éclairer les maisons, les entreprises du domaine de l'éclairage ont soudain vu leurs stocks de lampes à huile perdre de la valeur, et l'industrie de la chasse aux baleines a perdu un marché clé pour l'huile de baleine, laissant des flottes entières inexploitées. Ces lampes à huile et ces navires inutilisés sont devenus des actifs délaissés.<sup>9</sup>

## Conclusion

À l'aide des hypothèses énoncées ci-dessus, l'équipe Gestion du risque de GAC a soumis les portefeuilles à des simulations de crise au 31 décembre 2020. Les résultats montrent une légère diminution de la valeur de nos actifs sous gestion, principalement en raison du coût des émissions de carbone (c.-à-d. la taxe sur le carbone), qui est prélevé sur les composantes du portefeuille. Les résultats ont été présentés au Comité de l'investissement responsable, composé de cadres supérieurs de GAC, aux fins de discussion approfondie.

En 2020, nous avons également intégré l'analyse des risques liés aux facteurs ESG dans nos stratégies de titres souverains mondiaux et de change. Nous procéderons à une analyse de scénarios et à des simulations de crise pour ces actifs dans le cadre de nos prochains examens.

En 2021, nous continuons d'étendre la portée de notre examen des risques liés aux changements climatiques pour nos portefeuilles en améliorant notre compréhension de la façon dont le risque climatique entraîne un risque de placement. Cela pourrait inclure la prise en compte d'autres phénomènes météorologiques extrêmes, des méthodes de plus en plus robustes pour évaluer avec précision le risque lié aux actifs délaissés et la mise à jour des coûts d'émissions à mesure que les données et les informations le sont aussi. Nous tenterons de quantifier et d'intégrer les émissions de portée 3 dans notre analyse à mesure que les données deviendront plus fiables. Nous essaierons également de repérer les sociétés qui pourraient profiter des changements climatiques afin de mieux comprendre les occasions parallèlement aux risques.

<sup>1</sup>Un groupe multidisciplinaire d'analystes d'actions et de titres à revenu fixe au sein du groupe Gestion de placements de GAC

<sup>2</sup>Une redevance s'entend du prix facturé par une société pipelinère pour le transport et les autres services.

<sup>3</sup><https://oceanservice.noaa.gov/facts/sealevelclimate.html>

<sup>4</sup>[https://fr.wikipedia.org/wiki/Accord\\_de\\_Paris\\_sur\\_le\\_climat](https://fr.wikipedia.org/wiki/Accord_de_Paris_sur_le_climat)

<sup>5</sup><https://www.taxpolicycenter.org/briefing-book/what-carbon-tax>

<sup>6</sup><https://www.epa.gov/climateleadership/scope-1-and-scope-2-inventory-guidance>

<sup>7</sup><https://www.epa.gov/climateleadership/scope-1-and-scope-2-inventory-guidance>

<sup>8</sup><https://www.carbontrust.com/resources/briefing-what-are-scope-3-emissions>

<sup>9</sup><https://www.greenbiz.com/article/growing-concern-over-stranded-assets>

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles d'Aaron White, vice-président, Placement durable et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations Unies, et non celles de Gestion d'actifs CIBC inc. Ce document vise à donner des renseignements généraux et ne vise aucunement à donner des conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables. Il ne constitue ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. La situation personnelle et la conjoncture doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant agir sur la foi des renseignements contenus dans le présent document doit d'abord consulter son conseiller. Sauf indication contraire, toutes les opinions et estimations figurant dans le présent document datent du moment de sa publication et peuvent changer. 1263 / F 08/21

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion d'actifs CIBC inc.

Gestion d'actifs CIBC et le logo CIBC sont des marques déposées de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la Banque CIBC), utilisées sous licence.